

Créteil, le 19 septembre 2023

Rectorat de l'académie de Créteil Inspection pédagogique régionale Biotechnologies-Biochimie Génie biologique

4 rue Georges Enesco 94010 Créteil Cedex www.ac-creteil.fr

Delphine Quantin IA-IPR Biotechnologies-Biochimie Génie biologique à Mesdames et messieurs les professeurs de Biotechnologies-Biochimie Génie biologique s/c Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée de l'Inspection pédagogique régionale

Mesdames et messieurs les professeurs,

Nous souhaitons d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des différents concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, s'engagent depuis plusieurs années avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2023-2024, pour que l'école « instruise, émancipe et protège ». Elle est consultable à l'adresse : https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C

Il s'agit pour chacun de :

- lutter ardemment contre le harcèlement sous toutes ses formes et plus généralement partager une culture du respect de l'autre ; au-delà du harcèlement, l'école doit être un lieu protégé de toute forme de pression, où vivent de manière exemplaire les valeurs de la République : la promotion de la laïcité et le combat contre toutes les discriminations y ont donc une place essentielle ;
- permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux : une feuille de route élaborée par le conseil académique des savoirs fondamentaux, composé des différents corps de personnels exerçant dans les premier et second degrés, fixe les priorités académiques pour atteindre cet objectif. Elle peut être consultée à l'adresse https://www.ac-creteil.fr/conseil-academique-des-savoirs-fondamentaux-de-creteil-122501 :
- permettre à chaque élève de s'épanouir et de trouver toute sa place à l'école : cela implique notamment une attention particulière à la santé mentale des élèves, la mise en œuvre dans toutes les classes de l'éducation à la sexualité, l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'accès aux arts et à la culture pour tous favorisé par la généralisation du « Passe culture », le développement de la culture de l'engagement valorisée par la labellisation « Classes et lycées engagés ».

La dynamique de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) permet aux équipes, se fondant sur l'analyse des besoins précis de leur public scolaire, de concevoir et réaliser des projets innovants susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux ci-dessus.

Quelques points particuliers méritent notre attention :

Au collège et au lycée

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et quatrième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place de l'accompagnement des élèves. Il s'agit d'identifier leurs forces et leurs faiblesses pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, dans le cadre nouveau de l'heure hebdomadaire de consolidation en français et en mathématiques en classe de 6ème mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires sont organisées en septembre et octobre pour vous accompagner dans l'exploitation pédagogique de ces évaluations nationales.

Au lycée général et technologique

- En cohérence avec l'ensemble de la stratégie en faveur des mathématiques, les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques en première suivront obligatoirement une heure et demie de mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.
- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes, d'autant que son poids dans Parcoursup se voit renforcé du fait du report en juin des épreuves d'enseignement de spécialité. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, fera l'objet d'amendements, en tenant compte de l'expérience des deux années passées et en maintenant le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation. La page https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat recense les ressources sur le projet d'évaluation, en particulier le guide d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral et la poursuite d'études.
- L'enveloppe d'heures supplémentaires déléguée le 16 mai 2023 à chaque lycée permettra l'accompagnement des élèves les plus fragiles, identifiés par les tests de positionnement.

Au collège

- La mise en place de la nouvelle sixième doit contribuer à la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves : ainsi sont installés en sixième, de manière obligatoire pour chaque élève, une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou mathématiques et le dispositif « Devoirs faits ». De nombreuses ressources sont disponibles à l'adresse https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves.
 - Votre investissement dans ce nouveau dispositif est fortement attendu pour permettre à chacun de mieux réussir au collège.
- Le dispositif « Devoirs faits » concerne aussi les élèves volontaires du cycle 4 : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est de même essentiel ; sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Les deux vademecum « Devoirs faits » sont disponibles à l'adresse : https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs
- En cette rentrée, le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges. Conçue par l'établissement et coordonnée par un professeur référent rémunéré dans le cadre du Pacte, la découverte des métiers repose sur des rencontres régulières avec des professionnels de secteurs d'activité divers, sur des expériences d'immersion ainsi que sur la connaissance des formations post-collège. Instaurée dès la classe de cinquième, elle a vocation à monter en charge progressivement afin de permettre à tous les élèves d'élargir leur ambition et de lutter contre toutes les formes d'autocensure ou de stéréotype.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 (http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html) placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Partie propre à l'inspection pédagogique régionale de Biotechnologie Biochimie génie-biologique

Chers collègues,

en ce début d'année, j'adresse mes vœux de bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et félicite chaleureureusement les lauréats des différents concours de recrutement. A tous les professeurs titulaires, professeurs contractuels, étudiants en M2 MEEF, personnels de laboratoire, je souhaite une très bonne année scolaire 2023-2024 au service des élèves de notre académie.

J'aurai à cœur de vous accompagner tout au long de l'année lors de rencontres individuelles dans le cadre des rendez-vous de carrière ou des visites d'accompagnement, lors des réunions d'équipes ainsi qu'à l'occasion des formations ou animations. Je vous invite à consulter régulièrement votre boite mail académique que j'utiliserai exclusivement pour communiquer avec vous. Vous recevrez tous les 15 jours les informations relatives à notre discipline via la liste de diffusion institutionnelle ainsi que le lien vers des « cafés pédagogiques » mensuels en visioconférence que nous animerons avec certains d'entre vous sur des thématiques en lien avec l'actualité.

Plusieurs enseignants ont accepté cette année de se mettre au service de notre discipline et je les remercie chaleureusement :

- Estelle Guillaumet-Pascal (<u>estelle.guillaumet-pascal@ac-creteil.fr</u>) poursuit sa mission au service de la formation initiale, continuée et continue. Elle est votre correspondante pour toutes les questions relatives aux formations et assure le suivi des professeurs contractuels et stagiaires.
- Marie-Hélène Hercberg (<u>Marie-Helene.Hercberg-Barillot@ac-creteil.fr</u>) travaille comme chargée de mission au développement de la relation Ecole-Entreprise, à la promotion de la voie technologique, à la mise en œuvre de la réforme des différents BTS et à la liaison bac pro-BTS.
- Elena Capel-Malo (<u>elena.capel-malo@ac-creteil.fr</u>) est l'interlocutrice académique au numérique (IAN) pour les professeurs de sciences et techniques médico-sociales et de biotechnologies génie biologique. Elle participe au développement des usages du numérique éducatif dans nos disciplines.
- Notre webmestre, Youri Suzzarini (youri.suzzarini@ac-creteil.fr) assure la mise à jour du site académique https://biotechnologies.ac-creteil.fr. Ce site est encore amené à évoluer cette année. Il a pour vocation de devenir une source informative de référence pour vous, pour vos élèves et pour leurs familles. Plus nous l'enrichirons collectivement, plus il donnera de la visibilité à notre discipline et valorisera le travail mis en œuvre avec vos élèves dans vos classes. N'hésitez pas à proposer des articles ou à faire des propositions pour enrichir le site internet.
- Elodie Le Meur (<u>elodie.le-meur@ac-creteil.fr</u>) et Karine Lauga (<u>karine.lauga@ac-creteil.fr</u>) sont les correspondantes académiques (2RB) du réseau 3RB (réseau ressource risque biologique : https://www.esst-inrs.fr/3rb).

Voici les différents axes de travail sur lesquels nous orienterons cette année notre action dans la continuité des éléments présentés plus haut et communs à tous les corps d'inspection :

Baccalauréat STL Biotechnologies et ST2S

Les résultats 2023 des épreuves terminales du baccalauréat dans notre académie sont présentés ci-dessous.

Pour le baccalauréat ST2S, ils sont très proches de ceux de l'année 2022 et correspondent à la moyenne nationale.

Pour le baccalauréat STL en revanche, même si nous notons une légère augmentation des résultats cette année, ils restent inférieurs à la moyenne nationale. C'est de manière collective, avec l'ensemble des équipes pédagogiques, et à l'échelle de chacun des établissements, que nous pourrons améliorer cette situation. La réussite de tous les élèves est une priorité et nous nous devons de tout mettre en œuvre pour que les enseignements soient efficaces et permettent aux jeunes d'obtenir leur baccalauréat et par la suite de réussir dans l'enseignement supérieur.

Je vous invite à prendre le temps de la réflexion, en équipe, sur les modalités d'évaluation en contrôle continu et à vous engager dans les travaux qui seront menés au sein de vos établissements pour mettre à jour les projets d'évaluation.

Résultats 2023 du baccalauréat ST2S et STL dans l'académie de Créteil

ST2S	%	Moyenne C-BPH	Moyenne STSS	Moyenne Grand Oral
(1582 candidats)	Réussite			
77	92	10,9	11,5	13,0
93	92,3	9,2	10,6	13,4
94	86,4	10,1	11,0	12,7
Académie Créteil 2023	90,8	10,1	11,05	13,1
Rappel Créteil 2022	91	10,7	10,9	13,1
Résultats nationaux 2023	90,8			
Rappel France 2022	90,8			

STL	%	Moyenne BBB	Moyenne PCM	Moyenne Grand
(249 candidats)	Réussite			Oral
94	92,9	13,5	9,5	13,7
93	66,2	10,8	5,8	11,5
77	94,0	13,9	9,5	13,7
Académie Créteil 2023	86,3	13,0	8,6	12,9
Rappel Créteil 2022	82,3	12,2	8,3	12,3
Résultats nationaux 2023	90,4			
Rappel France 2022	90,4			

- https://www.education.gouv.fr/resultats-definitifs-de-la-session-2022-du-baccalaureat-des-resultats-en-baisse-apres-deux-sessions-357740
- https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2023-session-de-juin-378728

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé que les épreuves du baccalauréat seront organisées en juin.

Pour vous accompagner dans la mise en place de vos progressions annuelles, devraient être publiés prochainement les textes précisant :

- le calendrier des épreuves de spécialité
- les programmes de révision pour l'examen et donc le devenir des resserrements de programmes prévus pour les épreuves de spécialité en mars
- la définition des épreuves.

Toutes les informations seront publiées sur le site éduscol, site de référence de la Direction générale de l'enseignement scolaire :

- https://eduscol.education.fr/1652/programmes-et-ressources-en-serie-stl
- https://eduscol.education.fr/1649/programmes-et-ressources-en-serie-st2s

De nombreuses autres ressources sont disponibles sur ce site : https://eduscol.gouv.fr

Rénovation des référentiels de BTS Analyses de Biologie Médicale, Biotechnologies et Bioanalyses et Contrôles.

Une rénovation des référentiels de formation de ces 3 diplômes est en cours, pour répondre à l'évolution des métiers de techniciens supérieurs de laboratoire et à la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ». Cette loi impose que les référentiels des formations professionnelles soient écrits en blocs de compétences, potentiellement transférables et revus tous les 5 ans.

Le processus de rénovation pour les 3 diplômes en est à la phase de finalisation pour fin septembre. S'en suivra une présentation aux différentes instances pour validation, puis une publication officielle et une présentation aux futurs étudiants dans Parcoursup en décembre 2023. Les intitulés de ces 3 diplômes devraient évoluer tout en gardant leur identité.

Une particularité concerne le BTS ABM et l'accès à la catégorie A des techniciens supérieurs de laboratoire médical de la fonction publique hospitalière qui requiert une formation de grade licence ; cette exigence ne s'applique pas aux laboratoires privés. Après consultations, il a été décidé que la formation de technicien de laboratoire médical portée par les lycées restera à Bac+2 et sera complétée par une 3ème année pour accéder au métier en milieu hospitalier.

Des formations nationales et interacadémiques sont prévues au 2ème semestre 2024 pour accompagner les équipes pédagogiques à la mise en place des réformes dès la rentrée 2024.

Des épreuves reposant sur des modalités identiques sont prévues en Culture Générale et Expression (CGE) et Langue Vivante Étrangère, l'anglais pour nos formations. Le texte concernant la nouvelle épreuve de CGE a été publié cet été (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000047915248/2023-09-07/)

La relation Ecole-entreprise : le développement des compétences professionnelles des étudiants de BTS et pour le développement des compétences à s'orienter des élèves de STL et ST2S.

Des projets et concours nombreux et passionnants sont ouverts aux élèves de nos séries (liste non exhaustive ci-dessous). Je vous invite à consulter ces offres et à vous engager dans ces aventures souvent riches pour les élèves comme pour les professeurs. Elles participent à l'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours d'avenir : https://eduscol.education.fr/810/ressources-pour-accompagner-l-orientation

Vous pouvez également vous appuyer sur la fondation C-Génial qui propose des visites en entreprise (<u>Professeurs en entreprise - CGénial (cgenial.org)</u>) ou des rencontres dans les classes (<u>Ingénieurs et techniciens dans les classes - CGénial (cgenial.org)</u>).

Projet Savanturiers : https://savanturiers.afper.org/projets-savanturiers/inscrire-une-classe/

Vis ma vie de chercheur.euses : https://www.vmvdc.cnrs.fr/

Dialogues Entre Chercheurs et Lycéens pour les Intéresser à la Construction des Savoirs (DECLICS) : http://www.cerclefser.org/fr/declics/je-participe-enseignant/

Des plantes et des hommes : <a href="https://www6.inrae.fr/saclay-plant-sciences/Plantes-et-Societe/Des-Plantes-et-des-Plantes

Olympiades nationales de Biologie : https://olympiadesdebiologie.fr/

Thème 2023/2024 : la biodiversité dans les écosystèmes, du micro au macro, des abysses aux sommets. Entreprendre pour apprendre : https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/mini-entreprise/offre-pedagogique

Concours C-génial: https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial

Concours Science Factor: https://www.sciencefactor.fr/

Concours Agar Art: thème: les Jeux Olympiques: https://agar-art.alwaysdata.net/

2024, année olympique : l'occasion de s'inscrire dans la démarche de l'Ecole promotrice de santé

Les jeux olympiques Paris 2024 se dérouleront au cœur de notre académie, impossible d'ignorer cet événement planétaire qui va progressivement occuper l'actualité. Il me semble que c'est une belle occasion pour initier la démarche de l'Ecole promotrice de santé dans vos établissements et pour développer des actions de prévention qui permettront aux élèves de mettre à profit leurs connaissances en biologie humaine : https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante

En vous souhaitant une année riche de projets, épanouissante sur le plan professionnel mais aussi personnel, avec toute ma considération,

Delphine QUANTIN